

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES**

08 juillet 2024

Le conseil de la Municipalité de Saint-François-de-Sales siège en séance ordinaire avec public, ce lundi 08 juillet 2024. La rencontre commence à 19 heures.

Sont présents à cette assemblée:

**Monsieur Marc Gaudette, conseiller, siège numéro 1;
Madame Nancy Tremblay, conseillère, siège numéro 2;
Monsieur Mathieu Laroche, conseiller au siège numéro 3;
Monsieur Yvon Deschênes, conseiller au siège numéro 4;
Madame Julie-Anne Decorby, conseillère siège numéro 5;**

Formant quorum sous la présidence de Madame Cindy Plourde, mairesse.

Assiste également à la séance, le directeur général / greffier-trésorier, Bernard Déraps.

Une trentaine de personnes forment l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Cindy Plourde prononce un mot d'introduction et souhaite la bienvenue à tous les citoyens présents, remercie les membres du conseil pour leur implication et ouvre ensuite la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ par Nancy Tremblay

2024-117

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel :

1. SÉANCE
2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS VERBAL DU 03 JUIN 2024
4. SUIVI DU PROCÈS VERBAL
5. RAPPORT DE LA MAIRESSE
6. RAPPORT DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Correspondance
 - 7.1.1 Bilan financier 2024 (au 30 juin)
 - 7.1.2 Terres publiques, avis de dépôt
 - 7.1.3 Mini-scribe – juillet (Projet de loi 42)
 - 7.1.4 Péréquation – avis de dépôt
 - 7.1.5 Répertoire des municipalités – Mise à jour
 - 7.1.6 Traversée du Lac-Saint-Jean – Cocktail du maire
 - 7.1.7 Route 155, idée du règlement d'emprunt
 - 7.1.8 TECQ – Ajustements de dernière minute
 - 7.2 Acceptation des comptes
 - 7.3 Acquisition du 611, Principale, dossier à finaliser
 - 7.4 Élection partielle siège 6 – Appel à la ministre – résolution
 - 7.5 PRIMA – Appui au dépôt d'un projet
 - 7.6 Résolution d'appui à Cré-Artiste
 - 7.7 Comité de revitalisation – Nomination
 - 7.8 Demande à la Commission de toponymie – Parc municipal

8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE
 - 8.1. Ressources humaines – Embauches
 - 8.1.1. Monsieur Yves Bouchard au poste de journalier spécialisé temporaire en aménagement et entretien
 - 8.1.2. Madame Kira Larouche pour l'entretien des chalets du camping
 - 8.1.3. Madame Maïka Larouche pour l'entretien des chalets du camping
 - 8.1.4. Monsieur Michel Dufour, journalier occasionnel
 - 8.2. Nomination d'un pro-maire
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT
11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
 - 11.1. Demande de dérogation mineure
 - 11.2. Nomination au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
12. SÉCURITÉ CIVILE
13. TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE MUNICIPALE
 - 13.1 Entretien des chemins – Lac des Commissaires
14. DEMANDES DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
 - 14.1. Écuries BM – Proposition de visibilité
 - 14.2. Festival du cowboy de Chambord – invitation
15. DOSSIERS DIVERS
 - 15,1 Demande de déménagement de locaux - Friperie
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. FIXATION DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 03 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par Marc Gaudette

2024-118

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 mai 2024, tel que rédigé et transmis.

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Les dernières semaines ont été marqué par l'absence de ressources humaines, notamment aux travaux publics. Des efforts soutenus sont sur le point de porter fruits.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse a poursuivi ses implications mensuelles en participant à plusieurs rencontres au niveau régional, plus particulièrement à la Municipalité régionale de Comté (MRC) Domaine du Roy. De plus, Madame Plourde a participé aux discussions du Comité régional de vitalisation, à celles de la Triade des savoirs partagés, une organisation qui se rencontrera le 10 octobre prochain chez un des membres, la municipalité de Petit-Saguenay, et à qui elle a pu présenter la réalisation du dépanneur communautaire. Au surcroît, de multiples rencontres RH; une gestion de crise à l'eau potable, la CRRASA CCLF, le Système alimentaire durable, la Table des partenaires en santé et qualité de vie, le dernier conseil administration du RLS, le Comité de déploiement de la politique de développement de la richesse sociale, le Comité de sécurité publique, le Comité exécutif TIR-SHV en mouvement Sag-lac, une rencontre-bilan avec le directeur général après 2 mois en poste, le nouvel aménagement du dépanneur et, pour finir, l'inauguration du parc d'hébertisme.

6. RAPPORT DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

La conseillère Nancy Tremblay s’est chargée de vérifier chacun des comptes reproduits plus bas avec leurs pièces justificatives; elle a de plus participé à une réunion du CCU; le conseiller Mathieu Laroche a pris part à moult rencontres concernant les ressources humaines; il a de plus travaillé à la transformation du dépanneur communautaire; Monsieur Deschênes a discuté avec les membres du CCU; la conseillère Julie-Anne Decorby a pris part à une rencontre visant à contrer la fraude, à celle de la rivière Ouiatchouan et de l’arboretum; outre les dossiers de recherche de personnel, le conseil Marc Gaudette a participé à une assemblée chargée de la Corporation de développement et des loisirs.

7.ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 CORRESPONDANCE

Ce conseil a pris connaissance de la correspondance reçue, que voici :

- 7.1.1. Bilan financier 2024 (au 30 juin)
- 7.1.2 Terres publiques, avis de dépôt
- 7.1.3 Mini-scribe – juillet (Projet de loi 42)
- 7.1.4 Péréquation – avis de dépôt
- 7.1.5 Répertoire des municipalités – Mise à jour
- 7.1.6 Traversée du Lac-Saint-Jean – Cocktail du maire
- 7.1.7 Route 155, idée du règlement d’emprunt
- 7.1.8 TECQ – Ajustements de dernière minute

7.2 ACCEPTATION DES COMPTES

La vérification des comptes a été effectuée et présentée à l’ensemble des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Nancy Tremblay

2024-119

APPUYÉE par Mathieu Laroche

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte la liste des comptes présentés et totalisant **238 237.21 \$**.

| Compte à payer – Juin 2024 | | |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------|
| Fournisseur | Description | Montant |
| Avantage Oxygène | | 352.95 \$ |
| Café Pierre Robitaille | | 1 429.08 \$ |
| Construction & excavation RD | Entré d'eau rue Blanchette | 3 242.30 \$ |
| Cuizen | | 706.96 \$ |
| Équipement & pièces JCL | | 120.40 \$ |
| Excavation rénovation Drolet | | 1 350.96 \$ |
| Ferme Monarque | Fleurs | 6 204.31 \$ |
| Fonds d'information | Mutation | 18.00 \$ |
| Forestière JFS Gagnon | Bois au camping | 646.73 \$ |
| Forum d'urbanisme | | 661.10 \$ |
| JPL larouche & fils | Plomberie - chalet | 816.03 \$ |
| Kersia Canada | | 1 061.87 \$ |
| Laurier Girard | Castor | 1 000.00 \$ |
| Le perceur | Chenilles - pelle Kubota | 2 684.67 \$ |
| Produits Lépine | | 891.06 \$ |
| Michel Beauseigle | | 680.00 \$ |
| Ministère des Finances | | 20 584.00 \$ |
| Municipalité Lac-Bouchette | Prêt de personnel | 2 874.37 \$ |
| Petite caisse | | 106.55 \$ |
| Pro-Gestion | | 8 310.63 \$ |
| Rejean Tremblay | Disjoncteurs - camping | 3 459.01 \$ |

| | | |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------|
| Réseau Biblio | | 59.85 \$ |
| Robitaille équipements | Couteau niveleuse | 1 306.12 \$ |
| Savaria | | 5 394.67 \$ |
| UAP | Courroie et Batterie | 232.86 \$ |
| Variété LCR | | 18.37 \$ |
| Vi-La des agneaux inc | | 229.95 \$ |
| Ville de Roberval | | 29 602.00 \$ |
| Ville de Saint-félicien | | 1 805.55 \$ |
| Lebeau vitre d'eau | Pare-Brise | 632.36 \$ |
| Employé # 4-19 | | 3 500.00 \$ |
| Employé # 4-19 | | 1 700.00 \$ |
| Total des chèques | | 101 682.71 \$ |
| VIREMENT S | | |
| Anaëlle Campeau | Ménage chalet | 234.00 \$ |
| Bell | | 421.66 \$ |
| Beneva | | 1 038.34 \$ |
| Bernard Dérapas | Postes Can. - déplacement | 594.03 \$ |
| Boivin Suzanne | Responsable de la biblio | 150.00 \$ |
| Boivin Suzanne | Déplacement pour biblio | 69.36 \$ |
| Brasserie Labatt | | 775.68 \$ |
| Cain Lamarre | | 472.76 \$ |
| CARRA | Retraite Québec | 593.11 \$ |
| Centre Populaire | GA-207-208-209 | 499.23 \$ |
| Cindy Plourde | Avril et mai (déplacement) | 1 661.47 \$ |
| Club social | | 44.00 \$ |
| Coop Chambord | | 2 070.20 \$ |
| Dépanneur Municipal | | 52.55 \$ |
| Eurofins environex | Analyses de labo | 1 157.80 \$ |
| Fonds de pension | | 2 739.90 \$ |
| Gauthier Nathalie | Entretien des bureaux | 500.64 \$ |
| Girard Joannie | Postes Canada | 197.72 \$ |
| Groupe conseille Novo | Service en santé et sécurité | 431.98 \$ |
| Hydro Québec | | 2 914.82 \$ |
| Karol Martel | Gravier | 565.53 \$ |
| Mallette | | 9 012.68 \$ |
| Mégaburo | | 262.97 \$ |
| MRC Domaine du Roy | Quotes-parts | 21 868.48 \$ |
| MRC domaine du Roy | Services de génie | 19 524.63 \$ |
| PG Solution | | 235.70 \$ |
| Plourde Gratien | Entretien de la salle | 750.00 \$ |
| Produits BCM | | 259.88 \$ |
| Remises fédérales | | 8 013.58 \$ |
| Remises provinciales | | 16 217.05 \$ |
| Roy-Grenon Melina | Remboursement +Cellulaire | 82.71 \$ |
| SCFP | | 530.93 \$ |
| Société de l'assurance automobile | Immatriculation | 5 071.25 \$ |
| Telus | | 121.01 \$ |
| Visa | | 410.65 \$ |
| Vision informatik | | 54.04 \$ |
| | | |
| Total des virements | | 99 600.34 \$ |
| Salaires | | |
| 26 mai au 1 juin | | 4 984.59 \$ |
| 02 au 08 juin | | 4 280.92 \$ |
| 09 au 15 juin | | 13 175.07 \$ |
| 16 au 22 juin | | 14 513.58 \$ |
| | | |

| | | |
|-------------------|----------------|----------------------|
| | TOTAL SALAIRES | 36 954.16 \$ |
| Gand total | | 238 237.21 \$ |

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Bernard Dérap, directeur général / greffier-trésorier certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

7.3 ACQUISITION DU 611, PRINCIPALE – DOSSIER À FINALISER

CONSIDÉRANT l'acquisition pour défaut de paiement de taxes de la propriété de l'entreprise 9221-5516 Québec inc, appartenant à Carol Gaudreault du Lac-Bouchette;

CONSIDÉRANT que la transaction s'est effectuée le 1^{er} juin 2023;

CONSIDÉRANT que le propriétaire original de la propriété disposait d'un délai d'un an pour retirer son immeuble, ce qui n'a pas été fait en date du 1^{er} juin 2024;

CONSIDÉRANT l'importance de finaliser le dossier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Nancy Tremblay

2024-120

APPUYÉE par Julie-Anne Decorby

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers

De mandater la direction générale pour finaliser la transaction selon les règles de l'art, devant notaire, et ce dans le plus bref des délais.

7.4 ÉLECTION PARTIELLE AU SIÈGE # 6 – APPEL À LA MINISTRE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-Sales a accepté le départ du conseiller Gérard Juneau, signifié le 11 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a souffert ces dernières années de multiples départs dont deux à la direction générale;

CONSIDÉRANT que l'instabilité dans le personnel a occasionné des retards dans les livrables de la Municipalité, notamment les rapports financiers 2022 et 2023, toujours en rédaction;

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne rencontre pas de problèmes de quorum lors des assemblées officielles;

IL EST PROPOSÉ par Marc Gaudette

2024-121

APPUYÉ par Mathieu Laroche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers présents

QUE la Municipalité demande directement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Madame Andrée Laforest, de la soustraire à son obligation de tenir un scrutin cet automne, alors que les élections municipales générales auront lieu en novembre 2025.

7.5 PRIMA – RÉOLUTION D'APPUI AU DÉPÔT D'UN PROJET

CONSIDÉRANT les éléments du *Guide du programme d'infrastructures municipales pour les aînés* (PRIMA);

CONSIDÉRANT que Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT le vif intérêt de la Municipalité de Saint-François-de-Sales à améliorer la gamme de services offerts aux aînés sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Julie-Anne Decorby

2024-122

APPUYÉE PAR Nancy Tremblay

ET UANINIMEMENT RÉSOLU par les élus présents

QUE le conseil municipal de Saint-François-de-Sales autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme par la présente résolution qu'elle assumera tous les coûts au-delà l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

7.6 RÉOLUTION D'APPUI A CRÉ-ARTISTE ET AUTORISATION DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière rédigée par le Comité Cré-Artiste via le Programme Municipalité Amie des Aînés (MADA), un programme administré de concert avec les autorités de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'intention du comité Cré-artiste de doter la salle municipale d'un système d'accrochage et d'exposition;

CONSIDÉRANT que ce protocole d'entente établissant les modalités à l'octroi de cette aide financière exige que l'aide financière publique soit versée à une organisation qui possède un statut juridique officiel;

CONSIDÉRANT que la direction générale municipale est autorisée à signer des documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-Sales;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Julie-Anne Decorby

2024-123

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal de Saint-François-de-Sales autorise le directeur général / greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente entre la MRC Domaine-du-Roy, le programme MADA et la Municipalité, relatif à l'octroi d'une aide financière souhaitée par le comité Cré-artiste.

7.8 COMITÉ DE REVITALISATION – NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT l'entente de vitalisation signée entre la MRC du Domaine-du-Roy, le ministère des Affaires municipales ainsi que les municipalités de Saint-François-de-Sales et Lac-Bouchette pour la période couvrant les années 2021 à 2024, et ce, en vertu de l'axe Soutien à la vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que le territoire de mise en œuvre de l'entente comprend les municipalités de Saint-François-de-Sales et Lac-Bouchette en plus de la communauté de Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de vitalisation dont le mandat général est de voir à l'application de l'entente, conformément aux normes et aux programmes applicables, d'en assurer la gestion du suivi administratif et financier, et qu'il doit notamment :

- adopter les règles de fonctionnement du comité de vitalisation;
- formuler un cadre de vitalisation et en recommander l'adoption par la MRC;
- valider et recommander les initiatives, les projets ou les interventions devant bénéficier du soutien financier prévu dans le cadre de l'entente;
- s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'entente.

CONSIDÉRANT que le Comité de revitalisation réunit des membres nommés par les trois organisations constituantes;

CONSIDÉRANT que M. Dominique Tremblay y siégeait à titre de directeur général de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la direction générale municipale est autorisée à signer des documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-Sales.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-124

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

QUE le conseil municipal de Saint-François-de-Sales procède à la nomination du directeur général / greffier-trésorier, Bernard Dérap, afin que ce dernier puisse participer au comité de vitalisation, instance chapeautéée par la MRC Domaine-du-Roy.

7.9 Demande à la Commission de toponymie - Parc municipal

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité de revitaliser le secteur du parc municipal situé au cœur du village;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la Commission de la toponymie du Québec est nécessaire afin de lier officiellement un nom et un lieu;

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation du parc avance rondement;

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-125

APPUYÉ par Nancy Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers et conseillères présents

DE mandater l'agente de développement Méлина Roy-Grenon pour rédiger une demande officielle à la Commission de toponymie du Québec afin de baptiser le parc municipal, parc XXX-XXX (caviardé). Le dévoilement du nom du lieu s'effectuera lors de l'inauguration officielle du site.

8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE

8.1 EMBAUICHE DE MONSIEUR YVES BOUCHARD AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT les candidatures reçues lors de l'appel municipal diffusé ces dernières semaines;
CONSIDÉRANT l'urgence de la situation alors que le service des travaux publics ne compte sur aucun employé depuis la fin du printemps;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5162,

IL EST PROPOSÉ par Nancy Tremblay

2024-126

APPUYÉE par Yvon Deschênes

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par conseillères et conseillers présents

DE PROCÉDER, sur une base exceptionnelle et temporaire à l'embauche de Monsieur Bouchard et de lui offrir un salaire horaire de 27.43 à titre de journalier spécialisé en aménagement et entretien. Monsieur Bouchard travaillera sur une base temporaire à raison de 35 heures / semaine, réparties du lundi au jeudi.

8.2 EMBAUCHE DE MADAME KIRA LAROUCHE – ENTRETIEN DES CHALETS AU CAMPING

CONSIDÉRANT la fréquence élevée des locations des quatre chalets du camping;

CONSIDÉRANT l'importance d'accueillir nos visiteurs dans des chalets propres et bien entretenus

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-127

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Kira Larouche et de lui confier l'entretien des quatre chalets du camping.

8.3 EMBAUCHE DE MADAME MAÏKA LAROUCHE – ENTRETIEN DES CHALETS AU CAMPING

CONSIDÉRANT la fréquence élevée des locations des quatre chalets du camping;

CONSIDÉRANT l'importance d'accueillir nos visiteurs dans des chalets propres et bien entretenus

IL EST PROPOSÉ par Yvon Deschênes

2024-128

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Maïka Larouche et de lui confier l'entretien des quatre chalets du camping.

8.4 EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHEL DUFOUR À TITRE DE JOURNALIER OCCASIONNEL AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT les candidatures reçues lors de l'appel municipal diffusé ces dernières semaines;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation alors que le service des travaux publics ne compte sur aucun employé depuis la fin du printemps;

CONSIDÉRANT la proposition formulée par Monsieur Dufour lors des passages aux bureaux de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Marc Gaudette

2024-129

APPUYÉ par Mathieu Laroche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par conseillères et conseillers présents

DE PROCÉDER, sur une base occasionnelle et pour des mandats bien spécifiques, à l'embauche de Monsieur Dufour. La rémunération de Monsieur Dufour se fera après entente avec la direction générale sur l'importance et la nature des mandats qui lui seront confiés.

8.5 NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

CONSIDÉRANT que la pratique usuelle consiste à nommer un maire suppléant pour un mandat de 8 mois;

CONSIDÉRANT que Madame Nancy Tremblay s'est acquitté de la tâche depuis le 03 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-130

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE Monsieur Marc Gaudette soit nommé à titre de maire suppléant pour la période du 08 juillet 2024, jusqu'en mars 2025 ou jusqu'à ce qu'une autre personne soit nommée par résolution;

QUE le maire suppléant, Monsieur Marc Gaudette et/ou le directeur général Bernard Dérap sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-François-de-Sales tout document relatif au fonctionnement de la Municipalité, tant pour les organismes publics que pour les institutions bancaires et, ce, en cas d'incapacité d'agir de la mairesse.

9. Période de questions

La trentaine de citoyens présents posent des questions aux élus. L'échange dure environ une heure et la question de l'entretien du Chemin du Lac des Commissaires occupe toute la place.

10. LOISIRS ET DEVELOPPEMENT

Aucun élément

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUR LE CHEMIN DU MOULIN

CONSIDÉRANT QUE le demandeur est propriétaire d'un emplacement agroforestier et industriel en zone 2 AF et 2I, d'une superficie de 511 337.40 mètres carrés, situé sur le chemin du Moulin, contenant les lots 5 397 966, 5 398 463 et 5 398 464 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire effectuer une opération cadastrale qui subdiviserait le terrain afin de permettre l'accès à la zone 2 AF possible sans passer par la zone 2I, empêchant ainsi que le terrain en zone 2 AF ne soit enclavé;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment industriel construit sur le terrain appartenant à la zone 2 AF est présent depuis environ 35 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'opération cadastrale aura pour conséquence de réduire la marge latérale de l'implantation du bâtiment industriel de 4,74 mètres;

CONSIDÉRANT QUE à la suite de cette opération cadastrale, la marge latérale du bâtiment industriel sera de 5,26 mètres au lieu de la marge normale de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'a pour but que de séparer le chemin du Petit Rochers aux autres lots, du secteur industriel;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Petit-Rocher donne accès à 19 terrains de villégiature en bordure de la rivière Ouiatchouan;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est constitué de 3 lots séparés en 2 zones distinctes avec usages plus ou moins compatibles, et que sa vente en un tout serait difficilement envisageable par le nouveau propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été analysée par le Comité consultatif d'urbanisme et que ses membres en recommandent l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Deschênes

2024-131

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER, comme le recommande le CCU la demande de dérogation mineure qui affectera les lots 5 397 966, 5 398 463 et 5398 464, tous situés sur le Chemin du Moulin.

11,2 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est constitué de sept (7) membres, dont deux (2) membres nommés par le conseil municipal et cinq (5) membres nommés parmi les résidents de la Municipalité de Saint-François-de-Sales;

CONSIDÉRANT QU'À partir du 1^{er} janvier 2024, trois (3) des sept (7) membres sont mandatés pour une période de deux (2) ans, mandat étant renouvelable de deux (2) ans et ainsi de suite, lorsque leur mandat viendra à échéance en date du 1^{er} janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE ces trois (3) membres sont : Messieurs Daniel Tremblay, Yvon Deschênes et Gérard Juneau;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) des sept (7) membres sont mandatés pour une période de quatre (4) ans, mandat étant renouvelable de quatre (4) ans et ainsi de suite, lorsque que leur mandat viendra à échéance;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) postes d'une durée de quatre (4) ans restent à combler, et que les deux (2) autres postes sont occupés par Mesdames Nancy Tremblay et Suzanne Boivin;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Maurice Girard a répondu à l'appel de candidature pour combler l'un des postes vacants;

IL EST PROPOSÉ par Marc Gaudette

2024-132

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillères et conseillers présents

DE PROCÉDER à la nomination de Monsieur Maurice Girard à titre de membre du Comité Consultatif d'Urbanisme de la municipalité de Saint-François-de-Sales pour une durée de quatre (4) ans.

12. SÉCURITÉ CIVILE

12.1 Aucun sujet.

13. TRAVAUX PUBLICS – VOIRIE MUNICIPALE

13.1 Entretien des chemins – Lac des Commissaires

Une trentaine de citoyens du secteur du Lac des Commissaires se sont déplacés pour s'enquérir de l'état de la route menant au secteur de villégiature; selon les premières analyses, le chemin n'est pas un chemin municipalisé et il appartiendrait aux routes sous le joug de l'État; cette situation signifie que la Municipalité ne peut recevoir d'aide pour entretenir une voie qui, bien que située sur son territoire, ne lui appartient pas.

14. DEMANDES DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

14.1 ÉCURIES BM – PROPOSITION DE VISIBILITÉ

CONSIDÉRANT que les Écuries BM organisent quatre activités dont le rayonnement dépasse largement les limites municipales, permettant même à des nord-côtiers de découvrir les charmes de Saint-François-de-Sales;

CONSIDÉRANT l'importance d'encourager des entreprises qui attirent des visiteurs chez-nous;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'organisation de compétitions sportives de toute nature, comme celle d'équitation proposée par les Écuries BM;

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-133

APPUYÉ par Julie-Anne Decorby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillères et conseillers présents

D'OCTROYER une somme de 1 000.00 \$ qui servira à faire rayonner Saint-François-de-Sales lors des quatre événements proposés par les Écuries BM.

14.2 FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD – ACHAT DE PUBLICITÉ

CONSIDÉRANT la présentation de la 30ième édition du Festival du cowboy de Chambord, une activité qui se déroulera du 01 au 04 août prochain;

CONSIDÉRANT que les organisateurs de l'événement proposent un programme de visibilité;

IL EST PROPOSÉ par Julie-Anne Decorby

2024-134

APPUYÉE par Marc Gaudette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS

D'OCTOYER une somme de 250 \$ (soit le maximum du forfait Cowboy) à l'organisation du festival de Chambord, en échange de visibilité promotionnelle.

15. Dossiers divers

15.1 Demande de déménagement de locaux – Friperie

La mairesse Plourde fait état d'une lettre demandant le déménagement de la Friperie au salon funéraire, soit au sous-sol de l'ancien édifice municipal. La mairesse explique que, malheureusement, le salon funéraire continue de servir et d'être utilisé par les familles qui perdent un proche. Pour l'instant, le manque de locaux municipaux prive le Comité Cré-artiste d'un local à lui.

16. Période de questions

Les citoyens présents discutent notamment d'embauche de personnel et d'entretien de routes municipales

17. Fixation de la prochaine séance et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre ordinaire se tiendra le lundi 12 août à compter de 19 heures. Devant l'épuisement de l'ordre de jour,

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Laroche

2024-135

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à la levée de l'assemblée. Il est 21h10.

Cindy Plourde, Mairesse

Bernard Dérap
Directeur général / Greffier-t